

Séance du 5 février 2019

Absent: Christian ALEXANDRE

1. PROCES-VERBAL

Approuve le procès-verbal de la séance du 10 janvier 2019.

2. TUTELLE

Prend connaissance de l'expiration du délai de tutelle par laquelle est devenue exécutoire la modification du règlement-taxi sur les éoliennes destinées à la production industrielle d'électricité établi pour les exercices 2015 à 2019 inclus.

3. APPARENTEMENT

Prend acte de la déclaration d'apparement ou de regroupement des membres du Conseil communal pour la législature :

Nom et prénom	Groupe politique	apparement
ALEXANDRE Christian	MOTI'Action	Absent
BRASSEUR Jean-Pol	MOTIV'Action	Indépendant
DAVIN Emmanuel	ECOLO	ECOLO
DECLAYE Pascale	MOTI'Action	CDH
HYAT Quentin	A.D.N.	PS
LEBRUN Hélène	U.V.	MR
LEDENT Pierre	MOTIV'Action	PS
LISSOIR Sandrine	U.V.	MR
MAROT Etienne	U.V.	MR
MATAGNE Christian	U.V.	MR
RATY Guillaume	U.V.	MR
RONDIAT Hervé	U.V.	MR
ROSIERE Ludivine	A.D.N.	Indépendante
ROUARD Didier	MOTIV'Action	CDH
ROUARD Nicolas	MOTIV'Action	CDH

4. DESIGNATION DES REPRÉSENTANTS COMMUNAUX

Désigne ses représentants au sein des comités, asbl et intercommunales (voir tableau) suivants :

- Comité de négociation et de concertation + Service Interne de Prévention et de Protection du Travail
- Comité de concertation commune/CPAS
- Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces asbl (CECP)
- Office du Tourisme de Houyet asbl (OTH)
- Amicale du Jumelage Houyet-Rasteau asbl
- Agence Locale Pour l'Emploi (ALE)
- Commission Paritaire Locale pour l'enseignement (COPALOC)
- MATélé
- Intercommunales IDEG, IDEFIN, INATEL, AIEG, BEP, BEP Expansion Economique, BEP Environnement, BEP Crématorium, INASEP, ORES Assets
- Comité de contrôle de la distribution d'eau d'INASEP
- Comité de contrôle du service d'études d'INASEP

5. Par 13 voix pour et 1 abstention :

SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL (SDT)

Émet un avis favorable sur le projet de SDT pour autant que les remarques actées au procès-verbal soient prises en compte et que les avis émis par le Bureau Economique de la Province et par l'Union des Villes et des Communes de Wallonie soient intégrées au SDT avant son adoption définitive.

6. A l'unanimité :

6.1. MOTION BPOST

Invite le Gouvernement fédéral et plus particulièrement le Ministre de Tutelle, M. Philippe DE BACKER, en charge de la poste, à conscientiser Bpost sur sa position relative à la suppression des boîtes aux lettres rouges et demande à la société Bpost S.A. d'examiner à nouveau la situation des boîtes aux lettres rouges suivantes se trouvant en dehors du rayon des 1.500 mètres déterminé :

- Fenffe, 8 à 5560 Ciergnon
- Herhet, 17 à 5560 Houyet
- Gare de Gendron, 2 à 5561 Celles
- Route de Ciney, 14 à 5562 Custinne
- Route de Neufchâteau, 31 à 5562 Custinne
- Rue du presbytère, 15 à 5562 Custinne

6.2. VENTE D'UNE PARCELLE A WANLIN

Décide de vendre de gré à gré à M. Thibaut DEFOIN, de Wanlin, la parcelle de terrain à bâtir étant le lot n°7 d'une contenance totale de 26a18ca du lotissement « Hibeaufontaine » à Wanlin, pour le prix principal de 49.900,00 € auxquels il convient d'ajouter la quote-part forfaitaire à charge de l'acquéreur relative aux frais d'équipement du lotissement d'un montant de 150,00 €, soit une valeur totale de 50.050,00€, tous frais, droits et honoraires étant à charge de l'acquéreur.